

## Présentation du PGT « BRUXELLES/LANGRES »



Le Plan de gestion du Trafic « BRUXELLES/LANGRES » est un PGT d'axe. Il a pour objectif de faciliter la gestion du trafic transfrontalier et de mieux informer les conducteurs avant et pendant leur déplacement. Il est élaboré pour faire face à des perturbations de circulation routière ou à des coupures de l'axe nécessitant une action européenne coordonnée des autorités et des différents services participant à l'exploitation et à la sécurité de la route sur un réseau déterminé.

Il contribue à la sécurité des usagers et à l'amélioration de la fluidité du trafic par des mesures de gestion du trafic (itinéraires alternatifs) et d'informations aux usagers sur un corridor européen traversant 3 pays, la Belgique, Le Luxembourg et la France.

Ce Plan de Gestion du Trafic a été élaboré par une équipe européenne regroupant les autorités et les exploitants des 3 pays concernés. Il s'inscrit dans un programme eurorégional appelé CENTRICO qui regroupe 6 pays de l'Europe du Nord Ouest. Il associe la Wallonie, le Luxembourg et, côté français la Zone de Défense Est.

Dans chaque pays, le PGT sous une autorité coordinatrice s'appuie sur un PC Zonal ou PC de crise :

- En Belgique, le PC de crise à PEREX (Namur)
- Au Luxembourg, le PC de crise à CITA (Bertrange)
- En France, le PC Zonal de circulation au CRICR (Metz)

Si un événement se produit sur l'axe Bruxelles/Langres dans l'un des 3 pays, le pays concerné déclenche le plan et alerte les autorités des 2 autres pays. Ces derniers alertés se tiennent prêts. Puis, s'il s'avère nécessaire d'agir au niveau international, chacun prend les mesures qui le concernent en concertation avec les autorités coordinatrices.

Le réseau primaire se compose des branches suivantes :

Code	Branches	Linéaires
B1	Bruxelles / échg. Daussoulx (A4-b)	48 km
B2	Échg. Daussoulx / Echg. Courrière (A4-b)	16 km
B3	Echg. Courrière / Recogne (A4-b)	66 km
B4	Recogne / Neufchâteau (A4-b)	14 km
B5	Neufchâteau / Arlon (A4-b)	36 km
B6	Arlon / Richemont (A4-b,A6-l,A3-l,A31-f)	67 km
B7	Richemont / Hauconcourt (A31-f)	10 km
B8	Hauconcourt / Langres via Nancy (A31-f)	200 km

Le réseau associé est un réseau maillé constitué par :

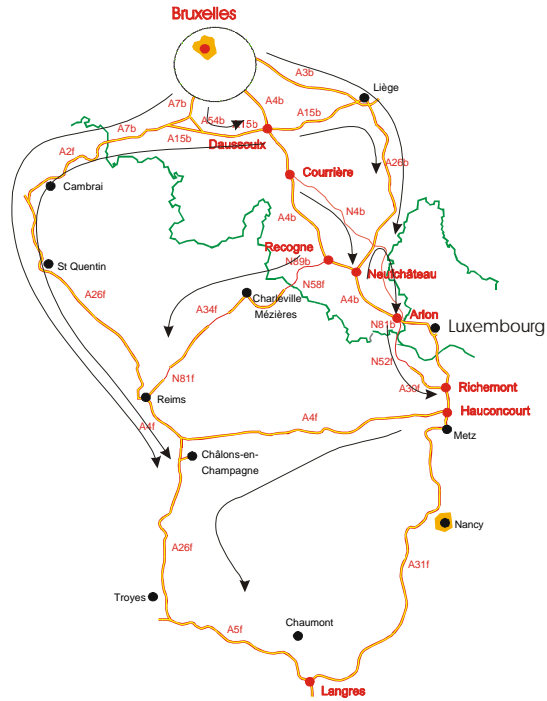
- Bruxelles / Reims (A7-b, A2-f, A26-f)
- Bruxelles / Daussoulx (A7-b, A54-b, A15-b)
- Liège / Neufchâteau (A26-b)
- Arlon / Richemont (N81-b, N52-f, A30-f)
- Reims / Langres (A4-f, A26-f, A5-f)
- Recogne / Reims (N89-b, N58-f, A34-f, N81-f)
- Reims / Hauconcourt (A4-f)
- Courrière / Arlon (N4-b)
- Bruxelles / Liège (A3-b)
- Liège / Daussoulx (A15-b)

La carte ci-dessous présente le périmètre territorial concerné avec les réseaux primaire et associé, les limites frontalières, les limites administratives identifiant les départements et les limites administratives identifiant les zones.



Les cartes ci-dessous présentent les itinéraires alternatifs pouvant être mis en place en cas d'événement perturbant ou coupure de l'axe principal :

Sens Bruxelles/Langres



Sens Langres/Bruxelles

